



SIOM  
DE L'ARTOIS

# Le petit Echo

Juillet

Bulletin d'informations de Givenchy-les-La Bassée

[lepetitechodegivenchy@gmail.com](mailto:lepetitechodegivenchy@gmail.com)

Vous pouvez contacter M. le Maire et ses Adjoints à l'adresse : [serv.comm.givenchy@gmail.com](mailto:serv.comm.givenchy@gmail.com)

Les bulletins d'informations sont disponibles sur le site de Givenchy : [givenchylesslabassee.fr](http://givenchylesslabassee.fr)

## Espace Expression Libre

Si vous souhaitez intervenir dans le « Petit Echo » en proposant un article, un billet d'humeur, etc... alors envoyez votre proposition à l'adresse suivante : [lepetitechodegivenchy@gmail.com](mailto:lepetitechodegivenchy@gmail.com). Tous les sujets sont abordables, à condition de respecter les règles de bienséance.

### Distribution de dictionnaires pour les élèves de CM2

Le Mardi 28 Juin, accueillis par Madame la Directrice des Ecoles, Monsieur le Maire, accompagné de ses deux adjointes et de la présidente des Parents d'élèves a procédé à la remise du traditionnel dictionnaire qui symbolise la fin de la scolarité à l'Ecole primaire et un nouveau départ dans le Secondaire. Lors de cette cérémonie, les élèves suivants ont été mis à l'honneur : Maxime BOSSART, Louka COUDUN, Zoë DUPONT, Tom HENNION, Jules MAILLARD, Bilel MAMECHE, Shaïna POULTRINIER, Hélène TURPAIN, Lison VARLEZ, Lina VARGIU et Olivia VITTU.

Malgré son aspect désuet à une époque où tout est virtuel et dématérialisé, le Dictionnaire, ouvrage indémodable est un outil qui permettra de conforter les connaissances, et l'utilisation utile de l'écrit de toutes les matières qui s'y rattachent, à savoir, la grammaire, la conjugaison, l'orthographe. Monsieur le Maire a émis le vœu que les enfants concernés puissent profiter des savoirs, des connaissances que leurs Maîtresses successives leur ont patiemment et efficacement enseignés afin d'entamer de manière sereine l'entrée au collège.



### Renouvellement du bureau et des membres du Comité des Fêtes.

Mercredi 30 Juin 2021, les Membres du bureau du Comité de Fêtes ont déclenché une réunion afin de réorganiser le bureau. Etaient présents à cette réunion : Mmes Marie-Paule LEFEBVRE, Jacqueline LESAGE, Christine DENEUX, Nelly DUFLLOT, Annick DESMAZIERES, Cathy BOULANGER, Aline BELLINA, Nathalie BEELANDT. M. Christophe LEPLUS.

A l'issue du vote, le bureau du Comité des Fêtes se compose comme suit : Marie-Paule LEFEBVRE, Présidente – Cathy BOULANGER, Vice-Présidente – Jacqueline LESAGE, Trésorière – Annick DESMAZIERES, Trésorière adjointe – Christophe LEPLUS, Secrétaire – Aline BELLINA, Secrétaire adjointe. Membres : Christine DENEUX, Nelly DUFLLOT, Nathalie BEERLANDT, Mélanie JACQUEMAIN, Frédéric LOENS. Cette association est communément appelée Comité des Fêtes.

Grâce au dévouement et à la compétence de ses membres, l'association peut, chaque année, offrir à tous les enfants de la commune (jusqu'à 11 ans), au cours d'un spectacle, une orange et un sachet de friandises sans oublier la traditionnelle coquille de Noël.

Pour Noël, les anciens de 70 ans et plus, reçoivent à domicile un colis. L'action de l'Association ne s'arrête pas là, puisqu'elle intervient aussi dans les manifestations : repas pour les anciens, soirées familiales, ducasse, fête de Noël, chasse à l'œuf, parcours du cœur, ...

La présidente de l'association, de même que ses membres espèrent votre participation, voire même votre concours lors de leurs différentes manifestations dont les bénéficiaires sont, de façon évidente, bien employés.



Nouvelles couleurs pour l'aménagement ci-dessus (Réalisé par les Agents Techniques)

### **Bienvenue à Dominique BLONDEL – Modification temporaire des horaires d'ouverture de la Mairie.**

Suite à l'absence pour cause de maladie de Monsieur Joël MILIN et le départ en congés de Mme Carine GODEFROY qui sera de retour le 19 Juillet 2021, Monsieur Dominique BLONDEL assurera, dans un souci de continuité de service, les permanences et les missions administratives de la Mairie. Dans un but d'organisation et d'efficacité, nous vous informons que la mairie sera ouverte **du 05 au 16 juillet, du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00**. Nous vous prions de bien vouloir respecter cette modification d'horaires. Néanmoins, vous pouvez joindre M. le Maire et ses Adjoints à l'adresse mail suivante : [serv.comm.givenchy@gmail.com](mailto:serv.comm.givenchy@gmail.com).

### **Sorties intercommunales des jeunes**

Un acte de coopération intercommunale permet l'organisation de sorties ludiques en direction des jeunes scolarisés en l'Ecole communale.

La taille des Communes adhérentes de cette action (CAMBRIN, CUINCHY, FESTUBERT et GIVENCHY-LA BASSEE) ne permet pas le

« remplissage » d'un autocar. Ce constat induit la réflexion et l'adoption, en parfait bon sens de regrouper les Communes volontaires en une tacite association.

Les animations préparées lors de réunions des Communes concernées sont élaborées en commun par les Délégués désignés par chacune des Communes participantes.



Jusqu'alors, les animations permettent aux enfants d'assister à des spectacles (cirque, cinéma...), ou de participer à certaines activités, sportives ou autres (patinoire, bowling...). Si les entrées sont prises en charge par les familles, le coût du transport (aller et retour) est financé par les

Municipalités, au prorata, pour chaque Commune, du nombre d'enfants participant et profitant à ce « dérivatif », prévu pour se dérouler pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, Hiver, Printemps).

Dans l'hypothèse de l'existence d'un Centre de Loisirs, qui fonctionnerait durant les mêmes congés scolaires, il y aurait possibilité de regrouper les deux actions programmées.

### **Encart réservé à l'expression des membres de la minorité municipale :**

#### **Formation des élus**

Vos élus se forment pour mieux vous servir. En effet, une session de formation des élus a été proposée. Celle-ci se déroulera du 15 au 17 Juillet. Le coût de cette formation n'impactera pas les finances de la Commune, la formation étant financée par un fonds géré par la Caisse des dépôts et consignation.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'agréables vacances. Après des mois difficiles du fait de cette crise sanitaire qui nous touche, profitez de cette période pour vous ressourcer.

